



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 27/01/2025

OBJET : Convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique sur la parcelle ZC322 lieu-dit « Ruissel »

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 26

Nombre d'exprimés : 27

Date convocation 21/01/2025

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le vingt-sept janvier deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)
Christophe MONTANTEME, Karim MOYENIN OUARDI, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Alexis VERMOREL

Absents excusés : Céline BABUS, Didier RICHERD

Procurations :

Marie-Hélène BERNARD donne pouvoir à Daniel POMERET

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Pour les besoins de sa mission de service public, ENEDIS a sollicité la commune afin qu'elle mette à sa disposition la parcelle de terrain cadastrée ZC n° 322 située lieu-dit « Ruissel » pour l'implantation d'un poste de transformation dans le cadre de la distribution publique d'électricité et dans les conditions fixées par la convention (ci-jointe), exposant les droits suivants :

- Occupation,
- Droit de passage et d'utilisation,
- Droit d'accès,
- Obligations du propriétaire,
- Modification des ouvrages,
- Revente ultérieure ou location,
- Cession des droits et obligations des parties,
- Dommages,

007/2025

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le 31/01/2025

ID : 069-216900092-20250127-0072025-DE



- Durée de la convention,
- Indemnité,
- Droit applicable et litiges,
- Formalités,
- Correspondance,
- Données à caractère personnel.

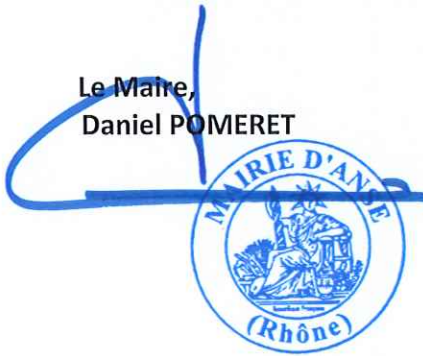
LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des votants

1°) APPROUVE la convention de mise à disposition à ENEDIS pour l'implantation d'un poste de distribution publique sur la parcelle ZC322 lieu-dit Ruissel

3°) CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND